

Amiante sous-section 4 Encadrant de chantier et technique

Débutant
Santé et sécurité au travail



www.ocsa-formation.fr

P96



Objectif de formation

Appliquer la réglementation et connaître les opérations spécifiques avant toutes interventions sur des matériaux pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'expositions et d'empoussièrtements induits.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable d' :

- Appliquer et faire appliquer les principes généraux de ventilation et de captage de poussières à la source
- Appliquer et faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur les matériaux contenant de l'amiante
- Appliquer et faire appliquer un mode opératoire



Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des mises en situation (conforme à l'arrêté du 23 février 2012).



Public concerné

Tout salarié ayant les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution de travaux, mettre en œuvre le mode opératoire.



Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.
Visite médicale préalable à la formation.
Etre médicalement apte au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.



Évaluation

Questionnaire d'évaluation
Evaluation pratique



Durée

5 jours (35 heures)



Nombre de participants

De 1 à 8 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

Salle équipée pouvant accueillir 8 personnes + le formateur
INTRA : Se référer à l'annexe 1



Validation

Attestation de compétences.



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

Amiante sous-section 4 Encadrant de chantier et technique

Débutant

Santé et sécurité au travail



www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

Transmission et application des opérations spécifiques avant toute intervention

- Propriétés et caractéristiques de l'amiante et ses effets sur la santé
- La réglementation
- Rôle des représentants du personnel, des encadrants et opérateurs
- La prévention du risque amiante et autres risques afférents
- Les produits et dispositifs susceptible de contenir de l'amiante
- Identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Transmission aux opérateurs les informations relatives à la prévention
- Connaître les limites d'efficacité des EPI
- Choisir des méthodes de travail et définir des procédures garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement

Les poussières d'amiante

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
- Procédure de conditionnement, d'étiquetage, de stockage,
- Evacuation et élimination des déchets amiantés

Les procédures pour les interventions

- Procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Procédure d'entrée et de sortie de zone
- Le rôle des équipements de protection collective
- La mise en œuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aéraulique de chantier
- Les consignes d'hygiène
- Les équipements de protection individuelle
- Durée d'intervention dans une zone confiée
- Les situations d'urgence

Le mode opératoire

- Les méthodes de travail et les procédures recommandées
- Adaptation à la protection des travailleurs et de son environnement

OCSA FORMATION TOULOUSE

27, Avenue Larrieu Thibaud
31100 TOULOUSE
05 34 66 47 26
contact@ocsa-formation.fr

OCSA FORMATION MONTPELLIER

429 rue de l'Industrie - Maison de l'entreprise
34000 MONTPELLIER
04 67 06 20 46
contact@ocsa-montpellier.fr

www.ocsa-formation.fr